

## MOT DU MAIRE — MICHEL CHEVARIE

Le budget 2015, qui fut adopté lors d'une réunion spéciale le 22 décembre, passe de 1 719 332\$ à 1 668 072 \$ soit une baisse d'environ 3.1%. Dû au pacte fiscal 2015, la municipalité a vu son revenu de compensation de tenant lieux de taxes et de péréquation diminué de 92 912\$. De plus, le pourcentage de TVQ récupéré a aussi diminué de 62.8% à 50% pour l'année 2015. Afin de combler ces pertes, la municipalité a transféré au budget une somme de 139 500\$ des surplus accumulés et des transferts du budget 2014 au budget 2015 pour des travaux non-réalisés, et ce dans le but de ne pas trop augmenter le fardeau fiscal des contribuables.

La taxe foncière générale, incluant les quotes parts de la MRC, passe de 1.17\$ à 1.21\$ du 100\$ d'évaluation, soit une augmentation de 3.3%. De plus, veuillez noter que nous débutons le nouveau rôle triennal 2015-2016-2017. La majorité des immeubles garderont la même valeur d'évaluation ou auront une légère variation.

La facture pour les matières résiduelles reste sensiblement la même que 2014 à 265 \$ par logement, et ce malgré l'implantation de la collecte à trois voies qui commencera au mois de juin 2015.

La municipalité prévoit des activités d'investissement de 1 323 055 \$ pour la réalisation de certains projets tels : l'alimentation et la distribution de l'eau potable pour le secteur du Parc de maison mobile, prolongement de rue, réfection de trottoir, installation de nouvelles bornes fontaines et de nouveaux luminaires, achat d'un panneau numérique pour mettre à l'entrée du parc, fabrication d'une machine à collasse, acquisition de nouveaux ordinateurs et d'un classeur et l'acquisition de l'église. Une fois comptabilisé les transferts de taxe d'assise et les diverses subventions, 50 555 \$ du budget servira aux investissements de la municipalité.

À la fin du cahier, vous trouverez les dates des séances du conseil, qui auront lieu à la salle municipale située au 36, rue Bouillon. Je vous invite à y assister en grand nombre, c'est là le moment de vous faire entendre de vos élus(es).

En terminant, je me permets de vous rappeler que ce n'est pas qu'à votre conseil municipal à voir à diminuer les dépenses, nous avons tous notre part à faire. En tant que citoyen, nous devons revoir notre utilisation de l'eau potable, utiliser l'eau de pluie pour arroser nos plantes, revoir nos installations afin de s'assurer de ne pas avoir de perte d'eau inutile, si minime soit-elle. Nous devons travailler à diminuer les matières livrées au site d'enfouissement, entre autre en utilisant le bac brun adéquatement. Tous ensemble, nous pouvons y arriver, non seulement avec l'espoir de voir diminuer la facture de ces services, mais surtout, pour laisser un environnement sain aux générations futures.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2015. Que santé et joie vous accompagne tout au long de l'année.

## TAUX DE TAXES 2015

<b>Taxe foncière générale et taxes spéciales</b>	<b><u>2015</u></b>	<b><u>2014</u></b>
Foncière générale	0.92 \$	0.86 \$
Quote-Part MRC (inclus dans foncière en 2012)	0.29 \$	0.31 \$
Police (Sûreté du Québec)	0.11 \$	0.11 \$
Secteur-Règlement 39-2001 & 42-2001	0.08 \$	0.08 \$
<b>Les tarifs de service :</b>		
Eau	184 \$	165 \$
Égout	322 \$	301 \$
Matières résiduelles	265 \$	264 \$